

Isménias et les ambassadeurs de Thèbes à la cour perse

RÉSUMÉ-. Cette analyse des critères qui présidaient au choix des ambassadeurs thébains envoyés en Perse s'appuie sur l'étude des quatre ambassadeurs nommément connus, Pélopidas, Isménias, Thessaliscos et Dionysodoros pour apprécier la pertinence de critères comme l'appartenance sociale, la position de pouvoir dans la cité, le prestige militaire ou athlétique, ainsi que les relations personnelles ou familiales avec le roi de Perse. L'ambassadeur Isménias censé avoir rusé pour faire croire au Roi qu'il avait fait la proskynèse et aux Grecs qu'il ne l'avait pas faite est identifié non plus comme un compagnon de Pélopidas à Suse en 367, mais comme l'adversaire de Sparte du début du IV^e siècle av. J.-C., qui reçut de l'argent de Timocrate de Rhodes et fut accusé de « barbariser » et d'être devenu l'hôte (*xenos*) du roi de Perse. Le cas de Dionysodoros permet, quant à lui, d'analyser le rôle des vainqueurs olympiques comme ambassadeurs ou hôtes du roi de Perse.

ABSTRACT-. This paper examines the qualities which the Thebans required when they chose ambassadors to be sent to the Persian court. It is based on the prosopographical study of the four ambassadors known by name, Pelopidas, Ismenias, Thessaliscos and Dionysodoros. It considers the relevance of criteria such as high social status, the power held in the city, military or athletic glory, as well as personal or familial relationship with the Persian king. The ambassador Ismenias was supposed to have used trickery to have the King believe that he had made proskynesis and the Greeks believe that he had not. He is no longer identified here as a companion of Pelopidas, who went to Susa in 367, but as the Theban politician who was opposed to Sparta in the beginning of the fourth century BC, who received money from Timocrates of Rhodes and who was charged with "barbarizing" and having become the *xenos* or guest(-friend) of the Persian king. The case of Dionysodoros is an opportunity to consider the role of Olympic victors as ambassadors or guests to the Persian king.

Rares furent au long de l'histoire perse les Grecs d'Europe qui eurent l'occasion de se rendre à la cour du Grand Roi. Parmi eux figurent en bonne place les ambassadeurs des principales cités. On sait que, d'une manière générale, chaque ambassade était une délégation que l'on formait spécialement en vue d'une mission et que ses membres, jamais pris au hasard, étaient toujours nommément élus ou désignés, quel que fût le régime politique de leur cité. Ainsi se pose la question des critères qui pouvaient présider à leur choix, lorsqu'ils devaient se rendre à la cour perse, chargés d'une mission à bien des égards singulière, ne fût-ce que par sa durée, le long trajet qu'elle imposait et la confrontation qu'elle entraînait avec des langues et des usages distincts*.

Les historiens modernes ont le plus souvent envisagé les ambassadeurs grecs comme un ensemble, sans faire de distinction entre leurs destinations¹, et, quand ils se sont plus spécialement

* Je tiens à remercier Edmond Lévy et Guido Schepens pour leurs précieux commentaires.

(1) D. KIENAST, s.v. Presbeia, *RE Suppl.* XIII, 1973, col. 499-628; D. J. MOSLEY, *Envoys and Diplomacy in Ancient Greece*, *Historia Einzelschriften*, 22, Wiesbaden, 1973.

interrogés sur ceux qu'on envoyait en Perse, ils ont, pour l'essentiel, concentré leur attention sur des Athéniens du V^e siècle, qui leur sont apparus comme étant d'un milieu fortuné et comme parfois désignés de père en fils, comme si un lien familial s'était établi avec le Roi lors d'une première ambassade. L'enquête mérite cependant d'être à la fois élargie et menée de façon plus systématique, sans présupposer en outre que toutes les cités sélectionnaient nécessairement leurs envoyés selon les mêmes critères ni que ces critères étaient toujours les mêmes, quel que fût le contexte. On souhaiterait se concentrer ici sur le cas des Thébains, qui n'ont guère retenu l'attention jusqu'ici, peut-être parce que les cas connus sont peu nombreux, qu'ils datent du IV^e siècle, moins étudié sur ce sujet, et que leur cité relève à l'époque classique de cette «troisième Grèce» si souvent négligée au profit d'Athènes et de Sparte².

Aucune source n'évoque directement les critères de sélection des ambassadeurs envoyés par Thèbes en Perse, mais on peut chercher à les déduire de l'analyse prosopographique. Cette dernière permet d'envisager la pertinence des facteurs sociaux (naissance et richesse), des paramètres politiques (position de pouvoir dans la cité, de premier plan ou non), des considérations militaires (action individuelle de commandement), ainsi que des liens personnels avec la Perse ou des antécédents familiaux en la matière.

On connaît les noms de quatre Thébains qui se rendirent en ambassade à la cour du Grand Roi: Pélolidas, Isménias, Thessaliscos et Dionysodoros. On considère habituellement qu'il faut les répartir entre deux ambassades, qui séjournèrent respectivement auprès du Roi en 367, lors du «congrès de Suse», et en 333, alors que les troupes d'Alexandre travaillaient déjà, depuis un an et demi, à soumettre la partie occidentale de l'empire³. Ces ambassades ne sont pas les seules qui soient attestées: Diodore (XVI,40) mentionne une mission dépêchée par Thèbes auprès du Roi dans l'année 351/350, mais, comme il ne précise pas l'identité de ses membres, il n'est d'aucun secours direct pour la question qui nous occupe.

De tous ces personnages, Pélolidas est le mieux connu et aussi celui dont la mission d'ambassade en Perse présente le moins d'incertitudes. Né vers 410-405⁴, il se rendit en ambassade à Suse en 367, lors du fameux «congrès de Suse», où se retrouvèrent aussi des ambassades d'Athènes, de Sparte, d'Élis et de la confédération arcadienne (Xén. *Hell.* VII, 1, 33-38). Il avait alors une quarantaine d'années. Son milieu social est clairement précisé par Plutarque dès les premiers paragraphes d'une *Vie de Pélolidas* constamment élogieuse⁵: le Thébain était, dit-il, d'une famille considérée (γένοϋς εὐδόκιμον) à Thèbes et il jouissait, en outre, d'une grande fortune, qu'il avait héritée dès sa jeunesse (Plut. *Pélop.* 3, 1). Selon le même Plutarque, ce deuxième point le distinguait d'Épaminondas, qui, tout en étant lui aussi d'une famille considérée, était d'une pauvreté également héritée de ses

(2) J. HOFSTETTER, «Zu den griechischen Gesandtschaften nach Persien», dans G. Walser (éd.), *Beiträge zur Achämenidengeschichte*, Historia Einzelschriften, 18, 1972, p. 94-107, part. p. 97-100, fait des remarques intéressantes fondées sur quelques exemples empruntés à Athènes, Sparte et Thèbes. M. MILLER les a reprises en substance à propos des ambassades athéniennes du V^e siècle (*Athens and Persia in the fifth century B.-C.: a study in cultural receptivity*, Cambridge, 1997, part. p. 113-114). Dans sa thèse encore inédite, V. A. MARIGGIÒ traite un à un des échanges diplomatiques entre Grecs et Perses jusqu'à la fin du V^e siècle, échanges qui certes ne touchent pas qu'Athènes, mais qui ne concernent jamais Thèbes (*Le relazioni diplomatiche tra I Greci e il mondo achemenide (VI-V secolo A.C.)*, thèse Bari-Strasbourg, 2004). Les ambassadeurs nommément connus figurent dans la prosopographie de J. HOFSTETTER, *Die Griechen in Persien. Prosopographie der Griechen im persischen Reich vor Alexander*, Berlin, 1978.

(3) On ignore à quel moment précis cette ambassade, capturée au lendemain de la bataille d'Issos (novembre 333), était arrivée à la cour et tout autant de quand datait son départ de Thèbes.

(4) G. REINCKE, s.v. Pelopidas, *RE* XIX, 1937, col. 375-380, part. col. 376. Cf. HOFSTETTER, *Die Griechen...* (op. cit. n. 2), s.v. Pelopidas.

(5) En tant que Béotien, il est probable que Plutarque entendit parler dès son enfance de cette haute figure du passé local, dont le nom était étroitement associé à l'apogée de Thèbes en termes de puissance.

parents (3, 1-6)⁶. Quant à sa position de pouvoir, selon les termes de Népos (XVI, 4, 3), il était – ou fut – l'un des deux grands de Thèbes, mais le second en importance, après Épaminondas. Rappelons quels furent, plus précisément, le rôle et les fonctions qu'on lui connaît avant 367. On sait que, quand, dans les années 380, Thèbes se trouva partagée entre deux factions, dont l'une était favorable et l'autre hostile à Sparte, Pélolidas s'affirma clairement comme un adversaire de Sparte. Quand, en 382, la Cadmée fut occupée par une garnison spartiate en accord avec une faction d'oligarques thébains, il partit se réfugier à Athènes, avant de revenir parmi ceux qui chassèrent les Spartiates de sa cité en 379. En dehors de ce rôle non institutionnel, on sait qu'il exerça tour à tour les fonctions de polémarque et de béotarque, et qu'il joua un grand rôle comme commandant militaire dans les combats menés par Thèbes contre Sparte dans les années 370, avec comme point d'orgue la défaite infligée à Sparte à la bataille de Leuctres⁷.

Ce pourraient être là trois caractéristiques importantes justifiant le choix de sa personne comme ambassadeur en Perse : en premier lieu, son prestige social et sa très grande richesse, lui permettant à la fois de faire face aux exigences matérielles de ce long voyage et d'inspirer le respect à ses interlocuteurs ; en deuxième lieu, sa position seconde dans la cité, qui évite au contraire de se priver durablement d'un Épaminondas – car aller en Perse représentait d'abord un voyage non dénué de risques, mais aussi et surtout une absence de plusieurs mois⁸ ; s'ajoute enfin sa réputation personnelle : Plutarque dit que les Thébains « l'avaient très heureusement choisi en raison de sa gloire (δόξα) » (*Pélop.* 30, 1) – c'est une des rares précisions sur les critères ayant présidé au choix de l'ambassadeur – et il ajoute que sa réputation s'était répandue à travers l'Asie (*Pélop.* 30, 2), ce qui n'est pas totalement invraisemblable, étant donné qu'il avait fortement contribué à battre à Leuctres une Sparte réputée jusque là invincible, une Sparte qui, par les actions d'Agésilas en Asie Mineure, avait su se montrer nuisible au territoire du roi de Perse lui-même et que ce dernier se réjouissait de voir alors affaibli. Il est donc possible que ce rôle de vainqueur de Sparte ait désigné Pélolidas comme un bon interlocuteur des Perses quatre ans plus tard, ainsi que le suggère Xénophon lui-même (*Hell.* VII, 1, 35) : un interlocuteur crédible, parce qu'il partageait avec les Perses un même objectif, l'affaiblissement de Sparte, et qu'il pouvait revendiquer de manière convaincante sa capacité personnelle à l'atteindre.

Signalons pour finir que Pélolidas avait déjà été ambassadeur l'année précédente, en 368 : il s'était alors rendu avec Isménias en Thessalie, où le tyran de Phères Alexandre les avait tous deux séquestrés jusqu'à l'intervention militaire de Thèbes⁹. On peut en déduire qu'il n'était pas spécialisé dans l'ambassade en Perse et que certaines de ses qualités le désignaient aussi pour des missions en principe plus modestes – une constatation que l'on peut également faire à propos d'ambassadeurs d'autres cités, tel l'Athénien Callias, qui fut, au V^e siècle av. J.-C., successivement ambassadeur en Perse et à Sparte¹⁰.

(6) Reste à savoir ce qu'il faut entendre par la « pauvreté », apparemment proverbiale, d'Épaminondas (cf. A. GEORGIADOU, *A philological and historical Commentary on the « Life of Pelopidas »* by Plutarch, Ann Arbor, 1990, p. 38-42).

(7) Sur cette période de l'histoire de Thèbes, cf. P. CLOCHÉ, *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine*, Namur / Louvain / Paris, 1952, ch. VI et VII.

(8) KIENAST, s.v. Presbeia (*op. cit.* n. 1), col. 544-547 ; MILLER, *Athens and Persia...* (*op. cit.* n. 2), p. 116-117. Sur les voyages d'ambassadeurs grecs en général, cf. F. GAZZANO, « Ambasciatori greci in viaggio », dans M. G. Angeli Bertinelli – A. Donati (éd.), *Le Vie della Storia. Migrazioni di popoli, viaggi di individui, circolazione di idee nel Mediterraneo antico*, Roma, 2006, p. 103-126. Il est vrai que le risque et la durée de l'absence n'étaient pas toujours proportionnels à la distance : Pélolidas et Isménias ne venaient-ils pas d'être retenus longuement prisonniers par le tyran de Phères, précisément lors d'un voyage d'ambassade ?

(9) Diod. XV, 71, 2 ; Népos. *Pélop.* (XVI), 5, 1, 2 ; Plut. *Pélop.* 27.

(10) KIENAST, s.v. Presbeia (*op. cit.* n. 1), col. 529-530, cite d'autres exemples.

Plus délicat s'avère le cas du second ambassadeur thébain que nous avons nommé, celui d'Isménias. On distingue en fait à l'époque classique, et plus précisément à la fin du V^e et au début du IV^e siècle av. J.-C., deux Thébains qui portent ce nom, et cette distinction repose au moins sur un critère chronologique sûr : le premier est mort en 382, durant la guerre civile qui sévit alors à Thèbes (Xén. *Hell.* V, 2, 35), tandis que le second participa à la même ambassade que Pélopidas en Thessalie en 368¹¹, soit douze ans après la mort du premier.

Dans la *Realencyclopädie*, H. Swoboda sépare à juste titre ces deux personnages, qu'à sa suite nous appellerons respectivement Isménias (1) et Isménias (2)¹², et juge vraisemblable que le second soit le fils du premier, bien qu'aucune source n'indique le patronyme de l'un ou de l'autre. Même si le nom n'est pas rare, cette parenté est effectivement plus que probable, et pour au moins trois raisons. En premier lieu, il arrivait qu'un père transmitt son nom à son fils¹³ : il était certes plus fréquent de le transmettre à son petit-fils, mais quand on avait donné à l'aîné le nom du grand-père, le cadet pouvait recevoir celui du père. Deuxième indice : chacun des deux Isménias s'avère être un ami de Pélopidas, et ce dans des contextes distincts. Isménias (1) fait partie, tout comme Pélopidas, du groupe politique thébain farouchement hostile à Sparte et aux Thébains collaborant avec Sparte¹⁴ ; Isménias (2) est, quant à lui, désigné comme un ami de Pélopidas¹⁵, envoyé en mission et détenu avec lui en Thessalie en 368. L'amitié se serait donc transmise de père en fils. Troisième facteur qui cadre avec l'hypothèse d'une même famille : les allusions aux niveaux sociaux respectifs de ces deux Isménias suggèrent qu'ils appartenaient à un même milieu, particulièrement élevé. Pour ce qui est d'Isménias (1), Platon fait plusieurs fois allusion à sa richesse, en suggérant, qui plus est, que cette richesse était hors du commun, puisqu'elle était devenue quasiment proverbiale¹⁶. De fait, même s'ils sont censés se dérouler à la fin du V^e siècle¹⁷, les dialogues où figurent ces mentions ont été composés dans la première moitié du IV^e siècle et, en tout état de cause, après la guerre civile athénienne de 404/403. Or, Isménias avait alors aidé de ses ressources privées le démocrate athénien Thrasybule, exilé précisément à Thèbes, pour lui permettre de financer son armée destinée à lutter contre les oligarques au pouvoir à Athènes avec l'appui de Sparte¹⁸. Le fait contribue sans doute à expliquer la notoriété d'Isménias à Athènes même¹⁹. Quant à Isménias (2), il apparaît comme étant le père de ce Thessalisco que nous avons déjà mentionné comme étant l'un des quatre Thébains nommément connus pour avoir participé à une ambassade en Perse. Thessalisco avait été envoyé par sa cité auprès de Darius III, quand il fut capturé en 333 par les hommes d'Alexandre, avec d'autres ambassadeurs, à la suite de la bataille d'Issos²⁰. Or il ressort clairement

(11) Diod. XV, 71, 2; Nép. *Pélop.* (XVI), 5, 1, 2; Plut. *Pélop.* 27-29.

(12) H. SWOBODA, s. v. Ismenias (1) et (2), *RE* IX, 1916, col. 2136-2140.

(13) Songeons, par exemple, à Iphicrate fils d'Iphicrate, mentionné par Arrien, *Anab.* II, 5, 2 comme ambassadeur des Athéniens auprès de Darius III.

(14) G. REINCKE, s. v. Pelopidas, *RE* XIX, 1937, col. 376.

(15) Diod. XV, 71, 2.

(16) Voir notamment *Ménon*, 90a, et *République*, 336a6.

(17) La date dramatique du *Ménon* est le début de 402 avant J.-C. Cf. J. S. MORRISON, « Meno of Pharsalus, Polycrates, and Ismenias », *Classical Quarterly* 36, 1942, p. 57-78. Celle de la *République* est, au contraire, antérieure à 404 (le père de Lysias y est encore en vie).

(18) Justin, V, 9, 8.

(19) On sait que les dialogues platoniciens incluent fréquemment des données chronologiquement incompatibles entre elles (cf. P. VIDAL-NAQUET, « Platon, l'histoire et les historiens », dans *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, 1990, p. 121-137 et 349-352, part. p. 127-128). Ce pourrait être le cas de l'allusion à la fortune d'Isménias dans la *République*, si du moins il est vrai que la richesse d'Isménias fut surtout connue des Athéniens après son soutien à Thrasybule.

Quoi qu'il en soit, J. BUCKLER, *The Theban Hegemony. 371-362 B.-C.*, Cambridge, Mass./London, 1980, p. 35, semble sous-estimer la fortune dont disposait Isménias dès la fin du V^e siècle quand il écrit que « at least part of his fortune was the gift of the Persian king », faisant ainsi allusion aux subsides versés par Timocrate de Rhodes en 395 (voir *infra*).

(20) Arrien, *Anabase*, II, 15, 2-4.

du récit d'Arrien que Thessaliscos était d'une grande famille: il fut, selon lui, l'un des premiers ambassadeurs qu'Alexandre décida de libérer, et cela «par égard pour sa famille (γένοϛ), parce qu'il faisait partie des Thébains distingués (ἐπιφανεῖς)». Si Thessaliscos est d'une grande famille, il faut croire que son père Isménias l'était aussi²¹. Pour toutes ces raisons, la filiation entre Isménias (1) et Isménias (2) paraît hautement probable et ces deux personnages, tout comme Thessaliscos après eux, appartenaient manifestement à l'une des grandes familles de Thèbes, même si l'on peut dire, comme pour Pélolidas, que ses membres n'atteignirent pas, en matière de pouvoir, le sommet occupé par Épaminondas.

Qu'en est-il maintenant du rôle de ces personnages dans les ambassades thébaines en Perse? Si l'on en croit la notice de Swoboda, la carrière des deux Isménias peut se résumer comme suit²². Le premier Isménias s'illustra tout particulièrement comme un tenant actif du groupe hostile à Sparte dans sa propre cité et ce pendant une vingtaine d'années, de la fin du V^e siècle à sa mort en 382²³. Le second ne nous est connu, quant à lui, que pour sa participation à des ambassades, et plus précisément à deux missions: l'ambassade, déjà évoquée, en Thessalie aux côtés de son ami Pélolidas en 368²⁴ et une ambassade en Perse, celle à laquelle participa Pélolidas en 367, une mission au cours de laquelle Isménias aurait rusé pour faire mine de se prosterner sans le faire, en jetant un anneau au sol et en le ramassant, ce qui aurait été pris pour une proskynèse par le Roi²⁵.

L'attribution de cette ambassade en Perse à Isménias (2) et son identification avec celle de Pélolidas en 367 semblent en fait postulées par tous les modernes²⁶. Ce n'est pourtant qu'une hypothèse et ce n'est peut-être pas la seule possible ni même la plus probable, comme on va le voir maintenant.

(21) Que Thessaliscos ait été fils d'Isménias ressort non seulement du passage d'Arrien («Thessaliscos fils d'Isménias»), mais aussi d'une allusion de la *Rhétorique* d'Aristote (II, 1398b3) à la filiation disputée de Thessaliscos: le conflit entre Isménias et Stilbon, qui revendiquaient tous deux sa paternité, aurait été tranché à Thèbes en faveur du premier.

Précisons qu'une inscription de Delphes (CID II 43, l. 0-1, 22) mentionne Isménias et Stilbondas comme hiéromnémons des Béotiens sous l'archontat de Peithagoras, soit au printemps 341 (datation Marchetti; 340 selon Bousquet). Dans son commentaire de l'inscription, F. LEFÈVRE reste justement prudent sur l'identité possible entre cet Isménias et l'Isménias connu par les sources littéraires et il ajoute que le nom n'était pas rare (p. 70 et n. 333).

Plusieurs indices paraissent néanmoins plaider en faveur de l'hypothèse d'un seul et même Isménias dans les trois cas: (1) On peut supposer que, dans le passage d'Aristote, le nom de Stilbondas a été tronqué: c'est un nom très rare (P. M. FRASER et E. MATTHEW, *A Lexicon of Greek Personal Names*, n'en signalent, sauf erreur, qu'une seconde attestation épigraphique, à Thèbes, dans le vol. III B, Oxford, 2000) et, contrairement à Stilbon, il n'est nullement attesté dans la littérature conservée, ce qui en fait une *lectio difficilior*. L'association répétée d'Isménias et de Stilbon(das) ferait ainsi le lien entre l'inscription de Delphes et la *Rhétorique*, donc entre Isménias, membre du Conseil amphictionique en 341, et son fils Thessaliscos. (2) Arrien ne semble préciser que les patronymes connus: Iphicrate est dit fils du général Iphicrate, mais Euthyclès et Dionysodoros restent sans patronyme. La mention du patronyme de Thessaliscos conduit donc à considérer son père Isménias comme connu.

(22) H. SWOBODA, *RE IX*, 1916, col. 2136-2139 pour Isménias (1), col. 2139-2140 pour Isménias (2).

(23) Sur l'arrière-plan de l'action d'Isménias, cf. P. CLOCHÉ, *Thèbes...* (*op. cit.* n. 7), p. 96-101. Sur son rôle dans la politique thébaine, F. LANDUCCI GATTINONI, «Ismenia di Tebe tra opposizione e governo nella Beozia della prima metà del IV secolo», dans M. Sordi (éd.), *L'opposizione nel mondo antico*, Milano, 2000, p. 135-154.

(24) Cf. BUCKLER, *The Theban Hegemony...* (*op. cit.* n. 19), p. 119-129.

(25) L'anecdote est rapportée par Plut. *Artax.* 22 et par Élien, *V. H.* I, 21. SWOBODA ignore l'inscription de Delphes que l'on a citée plus haut (n. 21) et qui montre qu'Isménias continua de jouer un rôle politique dans le troisième quart du IV^e siècle.

(26) Voir, par exemple, HOFSTETTER, *Die Griechen...* (*op. cit.* n. 2), s.v. Ismenias [Il s'agit d'Ismenias (2)]; BUCKLER, *The Theban Hegemony...* (*op. cit.* n. 19), p. 135 et 152, qui affirme qu'en 367 Pélolidas et Isménias étaient les principaux ambassadeurs; H. BECK, *Der Neue Pauly*, s.v. Ismenias (2), 5, 1998, col. 1136-7.

1. *Pélopidas sans Isménias*

Les sources qui évoquent explicitement l'ambassade de Pélopidas en Perse (Xén. *Hell.* VII, 1, 33-38; Nép. *Pélop.* 4, 3; Diod. XV, 81; Plut. *Pélop.* 30) ne mentionnent pas Isménias et ne laissent jamais entendre qu'il y ait eu un autre Thébain à ses côtés. On n'en déduira évidemment pas que Pélopidas était seul, puisqu'il arrive fréquemment que les sources littéraires ne retiennent que le nom du principal participant, du plus connu ou du plus influent. Mais on notera du moins qu'Isménias n'est pas nommé.

2. *Isménias sans Pélopidas*

Cette absence devient troublante quand on lit le récit le plus détaillé sur le séjour d'Isménias à la cour. Il s'agit d'une anecdote rapportée par Élien (*Histoire variée*, I, 21) :

Ἰσμηνίου τοῦ Θηβαίου σοφὸν ἅμα καὶ Ἑλληνικὸν οὐκ ἂν ἀποκρυψαίμην ἔργον. Πρεσβεύων οὗτος ὑπὲρ τῆς πατρίδος πρὸς < τὸν > βασιλέα τῶν Περσῶν ἀφίκετο μὲν, ἐβούλετο δὲ αὐτὸς ὑπὲρ ὧν ἦκεν ἐντυχεῖν τῷ Πέρσῃ. Ἔφατο οὖν πρὸς αὐτὸν ὁ χιλίαρχος ὁ καὶ τὰς ἀγγελίας εἰσκομίζων τῷ βασιλεῖ καὶ τοὺς δεομένους ἐσάγων· ἄλλ', ὧς ξένη Θηβαῖε (ἔλεγε δὲ ταῦτα περσίζων δι' ἑρμηνέως, Τιθραύστης δὲ ἦν ὄνομα τῷ χιλίαρχῳ), νόμος ἐστὶν ἐπιχώριος Πέρσαις, τὸν εἰς ὄφθαλμοὺς ἐλθόντα τοῦ βασιλέως μὴ πρότερον λόγου μεταλαγχάνειν πρὶν ἢ προσκυνῆσαι αὐτόν. Εἰ τοίνυν αὐτὸς δι' ἑαυτοῦ συγγενέσθαι θέλεις αὐτῷ, ὦρα σοι τὰ ἐκ τοῦ νόμου δρᾶν· εἰ δὲ μή, τὸ αὐτὸ σοι τοῦτο καὶ δι' ἡμῶν ἀνυσθήσεται καὶ μὴ προσκυνήσαντι. Ὁ τοίνυν Ἰσμηνίας· ἄγε με, εἶπε καὶ προσελθὼν καὶ ἐμφανῆς τῷ βασιλεῖ γενόμενος, περιελόμενος τὸν δακτύλιον ἔρριψεν ἀδήλωσ παρὰ τοὺς πόδας, καὶ ταχέως ἐπικύψας, ὡς δὴ προσκυνῶν, πάλιν ἀνείλετο αὐτόν. Καὶ δόξαν μὲν ἀπέστειλε τῷ Πέρσῃ προσκυνήσεως, οὐ μὴν ἔδρασεν οὐδὲν τῶν ἐν τοῖς Ἑλλησιν αἰσχύνῃν φερόντων. Πάντα δ' οὖν ὅσα ἡβουλήθη κατεπράξατο οὐδὲ ἠτύχησέ τι ἐκ τοῦ Πέρσου.

«L'acte à la fois habile et proprement grec d'Isménias de Thèbes, je ne voudrais pas le passer sous silence. Alors qu'il était en ambassade pour sa patrie auprès du roi de Perse, cet homme, à son arrivée, voulut rencontrer en personne le Perse pour discuter de l'objet de sa venue. Il lui fut alors dit par le chiliarque, celui qui était à la fois chargé de porter les messages au roi et d'introduire ceux qui le demandaient : «Étranger thébain (il lui disait cela en perse en faisant intervenir un interprète, et le nom de ce chiliarque était Tithraustès), c'est la loi du pays pour les Perses que celui qui se présente à la vue du roi ne puisse obtenir la parole avant de s'être prosterné devant lui. Si donc tu veux te trouver en personne en sa présence sans intermédiaire, c'est le moment pour toi de faire ce que dicte la loi; sinon, tu obtiendras aussi ce même résultat en passant par notre intermédiaire même si tu ne t'es pas prosterné». Alors Isménias lui dit : «Conduis-moi» et, une fois entré et sous le regard du roi, après avoir retiré son anneau, il le jeta discrètement à ses pieds, puis se penchant rapidement comme s'il se prosternait, il le ramassa. Il donna ainsi au Perse l'illusion d'une prostration, mais il ne fit rien de ce qui cause de la honte (αἰσχύνῃ) chez les Grecs. Il obtint tout ce qu'il voulait et n'essuya pas le moindre refus de la part du Perse²⁷».

Comme on voit, ce récit ne fait pas la moindre allusion à Pélopidas et donne même à penser qu'Isménias fut seul à rencontrer le Roi.

Le seul passage ambigu sur la coïncidence des deux ambassades est en fait celui de Plutarque (*Artax.* 22, 8) :

Ἀνέβη δὲ πρὸς τὸν βασιλέα καὶ Ἰσμηνίας ὁ Θηβαῖος καὶ Πελοπίδας ἤδη τὴν ἐν Λευκτροῖς μάχην νενικηκώς. Ἄλλ' οὗτος μὲν οὐδὲν αἰσχρὸν ἐποίησεν, Ἰσμηνίας δὲ προσκυνῆσαι κελευόμενος ἐξέβαλε πρὸ αὐτοῦ χαμᾶζε τὸν δακτύλιον, εἶτα κύψας ἀνείλετο καὶ παρέσχε δόξαν προσκυνούντος.²⁸

(27) Le texte grec est emprunté à l'édition de M.R.DILTS, *Claudii Aeliani Varia Historia*, Teubner, Leipzig, 1974. La traduction est la mienne.

(28) Le texte grec est identique dans l'édition Budé (par R.FLACELIÈRE et É.CHAMBRY) et dans l'édition Teubner (par K.ZIEGLER), qui ne font pas état de variantes.

Robert Flacelière et Émile Chambry l'ont traduit comme suit dans la CUF :

«Isménias de Thèbes, et Pélopidas, déjà vainqueur à la bataille de Leuctres, montèrent aussi auprès du roi. Pélopidas ne fit rien dont il eut à rougir ; quant à Isménias, invité à se prosterner devant le roi, il retira son anneau, qu'il jeta à terre devant lui et, se baissant pour le ramasser, il donna à croire qu'il se prosternait».

Mais il convient, me semble-t-il, de traduire plus littéralement :

«Monta (Ἀνέβη) auprès du roi aussi bien Isménias de Thèbes que Pélopidas, alors déjà vainqueur à la bataille de Leuctres. Mais, si ce dernier ne fit rien de déshonorant (αἰσχρόν), Isménias, invité à se prosterner, jeta son anneau à terre devant lui, puis se pencha en avant pour le ramasser et donna à croire qu'il se prosternait».

Cette traduction littérale, pour être moins élégante, est cependant plus fidèle et ouvre la porte à une seconde interprétation : le verbe ἀνέβη (monta) est au singulier, ce qui permet d'envisager plus facilement les deux ambassadeurs de manière distincte²⁹ ; c'est à quoi porte aussi et surtout la répétition de καί devant chacun des deux noms («et Isménias et Pélopidas»), car elle ne s'expliquerait guère s'ils formaient un bloc, mais elle suggère même, au contraire, deux cas analogues, mais distincts³⁰.

À cette considération linguistique s'ajoute la prise en compte du contexte et de la technique d'écriture usuelle chez Plutarque : l'allusion aux deux Thébains apparaît dans une série d'exemples d'attitudes d'ambassadeurs, envisagées sous l'angle moral comme c'est aussi le cas dans le passage d'Élien³¹. Les comportements, plus ou moins honorables, d'Isménias et de Pélopidas sont cités entre celui, condamnable, du Lacédémonien Antalcidas et celui, tout aussi peu recommandable, de l'Athénien Timagoras³². Rien n'impose de penser que tous ces ambassadeurs se sont retrouvés en même temps à Suse (ce ne fut évidemment pas le cas d'Antalcidas) et l'on peut en dire autant du passage du *Pélopidas* (30, 6-13) où il est tour à tour question d'Antalcidas, de Pélopidas, de Timagoras et d'Épicratès (seuls Pélopidas et Timagoras étaient, autant qu'on sache, au congrès de Suse). Comme souvent, Plutarque associe et oppose des comportements dans des séries où la thématique importe plus que la chronologie.

Admettons même qu'au vu de la formulation aucune des deux possibilités (ambassade conjointe ou disjointe) ne soit exclue. C'est pourtant sur ce passage – au minimum ambigu – que repose manifestement l'idée d'une ambassade conjointe de Pélopidas et d'Isménias (2) à Suse en 367.

3. *Ambassades méconnues*

Plusieurs autres facteurs ont cependant pu pousser à rattacher Isménias à cette ambassade : (a) le fait que les deux Thébains avaient auparavant participé à une ambassade commune en Thessalie – ce qui n'est pas un argument décisif, (b) le fait que l'ambassade de 367 est la plus connue des ambassades thébaines. Mais ce ne fut pas la seule dans ces décennies : on l'a dit, une ambassade fut envoyée par Thèbes au roi de Perse en 351/350, une ambassade dont on ignore quels furent les membres, mais dont on sait qu'elle fut couronnée de succès : selon Diodore (XVI, 40), elle obtint

(29) Je dis « plus facilement », car il peut arriver que le verbe s'accorde avec le sujet le plus proche, surtout quand il est en première position. Cf. R. KÜHNER – B. GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, II, 1, 3. Aufl., Hannover / Leipzig, 1898, § 370, 2b, α.

(30) Sur le sens de καί... καί..., cf. R. KÜHNER – B. GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, II, 2, 3. Aufl., Hannover / Leipzig, 1904, § 522 (« sowohl... als auch », « nicht nur... sondern »).

(31) On relève, dans les deux cas, la qualification de tel comportement comme étant source ou non de honte (αἰσχρόν, αἰσχρόν).

(32) Le fait que les comportements plus ou moins honorables soient ceux de Thébains a pu jouer dans l'agencement et la sélection de Plutarque, dont le patriotisme béotien se manifeste en d'autres occasions.

du Roi 300 talents pour poursuivre la guerre contre les Phocidiens³³. Surtout, il n'est pas exclu que la cité ait envoyé au Roi d'autres ambassades dont nous n'ayons aucune trace précise. Songeons, en effet, au cas parallèle des Athéniens: alors que l'histoire de leur cité, et singulièrement de sa politique extérieure à l'époque classique, est beaucoup mieux documentée que celle de Thèbes, on ne connaît que par une brève allusion les noms d'ambassadeurs comme Diotimos ou Pyrilampe, sans rien savoir de l'ambassade à laquelle ils ont pris part, date, objectif ou résultat³⁴.

4. Le chiliarque comme critère de datation

Pour dater l'ambassade à laquelle participa Isménias, on dispose d'un indice interne à l'anecdote d'Élien, indice qui semble avoir été négligé jusqu'ici: il s'agit de la mention du chiliarque Tithraustès censé avoir indiqué le protocole au Thébain³⁵. Le scénario selon lequel le visiteur grec, à son arrivée à la cour, avait d'abord affaire au chiliarque, qui lui signalait la conduite à tenir, est un scénario bien connu, que l'on retrouve dans plusieurs récits, celui de Plutarque sur Thémistocle³⁶ et celui de Népos sur Conon³⁷. Chacune de ces scènes est l'occasion d'un beau dialogue, où l'usage de la *proskynèse* est opposé à l'amour des Grecs pour l'égalité et la liberté. De ce point de vue, l'anecdote relative à Isménias relève assurément du stéréotype littéraire³⁸. Mais si les éléments dialogués peuvent être légitimement suspectés d'être des enjolivements grecs, le protocole selon lequel tout visiteur, grec ou autre, devait à la cour s'entretenir avec un dignitaire qui lui indiquait l'usage de la *proskynèse* et l'alternative possible avant de le conduire éventuellement devant le Roi n'a rien d'in vraisemblable. Quant à l'identité du chiliarque qui reçut Isménias, précisons que le nom de Tithraustès n'apparaît qu'une fois dans toute l'œuvre d'Élien, qui n'a guère pu l'inventer. Il ne paraît donc pas insensé de chercher à dater la venue d'Isménias en se fondant sur la chronologie de Tithraustès lui-même. Cette dernière permet-elle donc de dater l'audience d'Isménias à la cour ou, à l'inverse, d'exclure certaines dates comme impossibles?

La *Real-Encyclopädie* définit Tithraustès comme chiliarque³⁹, mais ce n'est évidemment pas une fonction qu'il ait exercée durant toute sa vie d'adulte. Trois considérations peuvent être mises en avant.

1) On est surtout renseigné sur une brève période où l'homme n'a *pas* exercé la fonction de chiliarque, mais où il a accompli une mission en Asie Mineure, peu après la bataille de Sardes, qui

(33) Il est possible qu'Isménias (2) ait été encore actif à cette époque, surtout s'il est bien l'homme désigné par l'inscription de Delphes (*supra* n.21), mais on verra qu'au contraire la présence de Tithraustès à la cour à cette date (et comme chiliarque) est beaucoup moins vraisemblable.

(34) L'ambassade conduite par Diotimos d'Athènes ne nous est, par exemple, connue que par ce qu'en dit Strabon (I, 3, 1) et celle(s) de Pyrilampe par une allusion de Platon (*Charmide*, 158a).

(35) Sur le chiliarque, cf. P. BRIANT, «Sources gréco-hellénistiques, institutions perses et institutions macédoniennes: continuités, changements et bricolages», *Achaemenid History*, VIII, Leiden, 1994, p. 283-310, part. p. 291-298. Sur son rôle d'introducteur, cf. P. BRIANT, *Histoire de l'empire perse*, Paris, 1996, p. 234-235, 269-270. Pour de possibles représentations du chiliarque, A. KUHR, *The Persian Empire. A Corpus of Sources from the Achaemenid Period*, New York/London, 2007, p. 536-537.

(36) Plut., *Thém.* 27, 2-7, dont le récit pourrait s'inspirer ici de celui de Phainias d'Érésos (Lesbos), auteur de la fin du IV^e siècle av. J.-C. (*FGrHist* 1012 (*Phainias of Eresos*) F 20). Cf. F. J. FROST, *Plutarch's Themistocles. A historical commentary*, Princeton, 1980, p. 209-211.

(37) Népos, *Conon* (IX), 3, 2-4. Quant à Sperthias et Boulis, ils se seraient vu indiquer le protocole par les «gardes» (δορυφόροι) du Roi – dont le chiliarque était censé être le chef –, mais une fois qu'ils étaient déjà en présence (ἐς ὄψιν) du souverain (Hérodote, VII, 136).

(38) P. BRIANT, *Histoire de l'empire perse...* (*op. cit.* n. 35), p. 235, va jusqu'à supposer que «les trois histoires remontent à un modèle commun».

(39) G. STAUFFENBERG, s.v. Tithraustes, *RE* VI A, 1937, col. 1522-1523.

avait abouti à une défaite de Tissapherne face à Agésilas (été 395). Parce qu'il soupçonnait son satrape de trahison, le Roi avait chargé Tithraustès d'exécuter Tissapherne et de lui succéder à la tête de l'armée⁴⁰. Après avoir mis à mort le satrape, Tithraustès négocia une trêve avec Agésilas et donna de l'argent à Conon venu réclamer la solde de ses troupes, mais il rentra à la cour dès l'automne de cette même année 395⁴¹.

2) En dehors du passage d'Élien sur Isménias, on ne dispose que d'une autre allusion à Tithraustès en qualité de chiliarque. Il s'agit du récit, déjà mentionné, de Népos sur la venue de Conon à la cour: Tithraustès est le chiliarque auprès duquel se rend l'Athénien après son arrivée⁴². La venue de Conon à la cour paraît dater de la fin de l'automne ou de l'hiver 395⁴³, après le retour de Tithraustès lui-même auprès du Roi. Il paraît donc établi que Tithraustès a été chiliarque en 395 et probable qu'il le fut aussi aux alentours de cette date.

3) Est-il susceptible de l'avoir encore été en 367, au moment de la venue de Pélolidas et, selon les modernes, d'Isménias (2)? On ne peut que se fier sur ce point à ce que les textes conservés signalent de son action: la dernière fois qu'il se trouve mentionné⁴⁴, c'est à propos de sa participation au commandement de l'expédition perse contre l'Égypte, que l'on date habituellement de 385-383⁴⁵ et qui s'était en tout cas achevée avant 380⁴⁶. Cela veut dire que la dernière mention de Tithraustès est d'une quinzaine d'années antérieure au congrès de Suse. Encore est-il alors mentionné comme général, et non comme chiliarque. Cela n'incite pas à croire qu'il ait exercé cette fonction en 367⁴⁷.

Peut-on dès lors envisager que l'ambassade d'Isménias et son entrevue avec Tithraustès à la cour soient antérieures à 367, peut-être même très antérieures, et qu'elles concernent non pas Isménias (2), mais Isménias (1), ce qui supposerait qu'elles aient précédé la mort de ce dernier en 382?

Plusieurs éléments peuvent plaider en ce sens:

1) la période d'activité attestée pour les différents personnages: Tithraustès est mentionné comme actif dans les années 395-382, ce qui est sans doute plus restrictif que la réalité, mais

(40) Cf. Xén. *Hell.* III, 4, 25; Diod. XIV, 80, 7.

(41) *Hell. Ox.* 22, 3, qui précise que Tithraustès avait au préalable transmis ses fonctions militaires à d'autres, Ariaïos et Pasiphernès. Le premier est effectivement cité comme le responsable en poste à Sardes au cours de l'hiver qui suit (395/4) (Xén. *Hell.* IV, 1, 27). Pour les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, on emploiera ci-dessous la numérotation de l'éd. M. CHAMBERS (*Hellenica Oxyrhynchia*, Teubner, Stuttgart/Leipzig, 1993). Il faut soustraire trois unités pour obtenir la numérotation P. R. MCKECHNIE – S. J. KERN (*Hellenica Oxyrhynchia*, Aris & Phillips, Warminster, 1988, avec traduction et commentaire), ce qui donne, dans le cas présent: XIX, 3.

(42) Népos, IX (*Conon*), 3, 2.

(43) Il est vrai que, selon Népos, le but de Conon était de dénoncer Tissapherne comme un traître (ce qui pousserait à dater sa démarche de l'hiver 396/5), mais c'est un scénario invraisemblable (G. BARBIERI, *Conone*, Roma, 1955, p. 128-129). Selon Diodore, qui évoque aussi la venue de Conon à la cour, Tissapherne était déjà mort, précisément de la main de Tithraustès (XIV, 80, 8), et l'Athénien venait demander au Roi des subsides pour financer les opérations de la flotte (XIV, 81, 4-6), en complément de ceux que lui avait accordés Tithraustès lors de son séjour à Sardes (*Hell. Ox.* 22, 3 – automne 395). Sa venue daterait donc de l'automne ou de l'hiver 395. Cf. I. A. F. BRUCE, *An historical commentary on the 'Hellenica Oxyrhynchia'*, Cambridge, 1967, p. 124; BARBIERI, p. 134 et n. 3.

(44) Isoc. *Panég.* 140; Népos, XIV (*Datamès*), 3, 5.

(45) G. STAUFFENBERG, s.v. Tithraustes... (*op. cit.* n. 39), col. 1523. N. SEKUNDA, «Some Notes on the Life of Datames», *Iran* 26, 1988, p. 35-53, part. p. 40, situe l'expédition d'Égypte sur une durée de trois ans à l'intérieur de la fourchette 384-380.

J'ignore pourquoi P. HÖGEMANN attribue aussi un commandement à Tithraustès pour 377 (*Der Neue Pauly*, 12/1, 2002, col. 627: «389-387 und 377 war T. mit der Rückeroberung Ägyptens befaßt (*Hell. Oxyrh.* 14, 1-3; Isokr. or. 4, 140f.; Nep. *Datames* 3, 5)»).

(46) L'allusion du *Panegyrique* renvoie nécessairement à un événement antérieur à 380, date de la publication du discours. S'il n'est pas exclu que l'orateur exagère la durée de l'expédition (trois ans), il nous fournit à tout le moins un *terminus ante quem*.

(47) Le Tithraustès qui fut satrape de Grande Phrygie dans les années 350 (Diod. XVI, 22) ne paraît pas pouvoir être celui de l'anecdote d'Élien, dans la mesure où il n'est jamais dit qu'il ait été chiliarque.

correspond plus aux années d'activité d'Isménias (1) que d'Isménias (2). On ne sait de ce dernier, rappelons-le, que sa participation à une ambassade en 368.

2) Isménias (1) se trouve mentionné deux fois pour sa connivence avec les Perses. La première fois, c'est à l'occasion de la mission de Timocrate de Rhodes, qui se situe dans le créneau 397-395⁴⁸ : on sait que les Perses⁴⁹ avaient envoyé cet homme avec de l'argent dans plusieurs cités d'Europe (Thèbes, Athènes, Argos et Corinthe) pour les pousser à une guerre conjointe contre Sparte, afin que celle-ci retire ses troupes d'Asie Mineure. Cette démarche et ses effets ont donné lieu à deux interprétations dans l'historiographie grecque : selon la première, l'argent distribué aux hommes influents dans leur cité visait à les corrompre et il eut un effet décisif dans le déclenchement de la guerre de Corinthe (c'est la tendance favorable à Sparte); pour la seconde, cet argent ne fut qu'un adjuvant, auprès de cités déjà dressées contre Sparte⁵⁰. L'important pour notre propos est qu'Isménias fit partie des Thébains qui reçurent de l'argent⁵¹. Cela le désigne, s'il en était besoin, comme un homme influent dans sa cité et probablement connu à l'extérieur pour son hostilité à Sparte – une réputation parvenue en tout cas aux oreilles de Timocrate.

La deuxième allusion connue à la connivence d'Isménias avec les Perses n'est pas sans lien avec la première. Elle intervient lors de la condamnation d'Isménias par les Spartiates en 382. Alors que Thèbes est en proie à la guerre civile, les Spartiates, qui occupent sa citadelle, font, avec leurs alliés, le procès d'un Isménias qui a constamment défendu des positions hostiles à leur cité (Xén. *Hell.* V, 2, 35). Les chefs d'accusation sont formulés comme suit :

κατηγορεῖτο τοῦ Ἰσμηνίου καὶ ὡς βαρβαρίζοι καὶ ὡς ξένος τῷ Πέρσῃ ἐπ' οὐδενὶ ἀγαθῷ τῆς Ἑλλάδος γεγενημένος εἴη καὶ ὡς τῶν παρὰ βασιλέως χρημάτων μετεληφῶς εἴη καὶ ὅτι τῆς ἐν τῇ Ἑλλάδι ταραχῆς πάσης ἐκεῖνός τε καὶ Ἄνδροκλείδας αἰτιώτατοι εἴεν.

« on accusait Isménias de favoriser les Barbares (*barbarizein*), d'être devenu l'hôte (*xenos*) du Perse pour le malheur de la Grèce, d'avoir reçu sa part de l'argent du Roi et d'être avec Androcleidas tout particulièrement responsable de tous les troubles de la Grèce ».

Le troisième grief, celui d'« avoir reçu sa part de l'argent du Roi », fait clairement allusion à l'argent apporté par Timocrate (Xén. *Hell.* III, 5, 1) et le quatrième, celui d'« être avec Androcleidas tout particulièrement responsable de tous les troubles de la Grèce », se comprend tout aussi bien : Androcleidas avait été un compagnon politique d'Isménias, qui avait, comme lui, activement travaillé à dresser Thèbes contre Sparte⁵² et qui avait, lui aussi, reçu des subsides de Timocrate⁵³. Le

(48) En 397 ou 396 d'après les *Hell. Ox.* (10,5), en 395 d'ap. *Xén. Hell.* III,5. Cf. G. SCHEPENS « Timocrates' money. Ancient and Modern controversies », dans S. BIANCHETTI et alii (éd.), *ΠΟΙΚΙΛΑΜΑ. Studi in onore di M. R. Cataudella*, vol. II, La Spezia, 2001, p. 1195-1218, part. p. 1202.

(49) L'action est attribuée à Pharnabaze par les *Hell. Ox.* (10,5), à Tithraustes par Xénophon (*Hell.* III,5,1). Les modernes optent généralement pour le premier. Sur le débat ancien et moderne, cf. SCHEPENS, « Timocrates' money... » (*art. cit.* n. 48) et « Timocrates' mission to Greece, once again », dans C. Tuplin – F. Hobden – O. Graham (éd.), *Xenophon: Ethical Principle and Historical Enquiry. Proceedings of the Xenophon 2009 Conference, Liverpool 8-11 July 2009* (à paraître).

(50) Les *Hell. Ox.* sont l'œuvre d'un Athénien qui réagit à la tendance pro-spartiate, tout en écrivant avant Xénophon. Ce dernier réaffirme, au contraire, la thèse de la corruption décisive (sauf pour Athènes, qui était, selon lui, déjà prête à la guerre et non concernée par les subsides perses, ce qui lui permet de présenter la cité comme uniquement mue par des visées impérialistes). Cette interprétation est également suivie par Plut. *Lys.* 27, 1, *Artax.* 20, 4-5 et Paus. III, 9, 8 (lequel compte cependant les Athéniens parmi les récipiendaires). Cf. SCHEPENS, « Timocrates' money... » (*art. cit.* n. 48), qui renvoie à la bibliographie antérieure et commente les diverses positions.

(51) *Xén.* III, 5, 1 ; Paus. III, 9, 8. Sur l'identité de ceux qui reçurent l'argent de Timocrate d'après les différentes sources, cf. E. MEYER, *Theopomps Hellenika*, Halle, 1909, p. 46. Étant donné la modicité des sommes, on ne peut guère douter qu'elles étaient à usage privé (SCHEPENS, « Timocrates' money... » (*art. cit.* n. 48), p. 1203 n. 21).

(52) *Hell. Ox.* 20, 1 et 21, 1.

(53) *Xén. Hell.* III, 5, 1.

premier reproche formulé, celui de « favoriser les Barbares (*barbarizein*) », reste flou⁵⁴ et pourrait en un sens subsumer les griefs 3 et 4. Mais il en va différemment du deuxième chef d'accusation, celui d'« être devenu l'hôte (*xenos*) du Perse pour le malheur de la Grèce ».

Cette phrase a suffisamment intrigué Jean Hatzfeld, éditeur du texte dans la CUF, pour susciter de sa part la note suivante: « On a peine à croire qu'il puisse s'agir du roi de Perse, d'ailleurs nommément désigné dans les mots qui suivent, et l'on pensera plutôt à l'un des grands personnages qui furent, en 394/5 (*sic*), les promoteurs de la coalition contre Sparte, Pharnabaze ou Tithraustès (III, 5, 1) ». Pourtant, « le Perse » désigne couramment le roi de Perse⁵⁵, sauf si le contexte désigne un autre Perse par le biais d'appositions ou de déterminants⁵⁶, ce qui n'est pas le cas ici. Ce qui est dit est donc bien qu'Isménias est devenu un hôte pour le roi de Perse.

Reste à savoir ce que cela veut dire. Certes, il s'agit ici d'allégations, dans un procès dont l'issue est jouée d'avance et où mauvaise foi et calomnie ont leur part⁵⁷. Mais c'est une accusation à la fois rare et précise dans sa formulation; or un grief est d'autant moins ridicule qu'il existe des éléments pour lui donner un semblant de crédit: comment ne pas penser alors au lien possible entre *xenia* du Roi et réception d'Isménias à la cour? Songeons à Antalcidas, plusieurs fois reçu à la cour comme ambassadeur de Sparte: Plutarque ne dit-il pas que le Roi « faisait de lui son hôte (ξένον ἐποιεῖτο, *Plut. Artax.* 22, 6)⁵⁸ »?

Il est vrai qu'il n'était pas nécessaire d'être reçu par le Roi, d'être ponctuellement son hôte au sens du français moderne (anglais *guest*), de ξενίεσθαι, disaient aussi les Grecs⁵⁹, pour devenir son *xenos*, son hôte dans l'un des sens grecs du terme, à savoir un étranger ayant avec lui un lien personnel privilégié et pérenne (anglais *guest-friend*)⁶⁰. Si les cas de *xenoi* du Roi cités par les auteurs grecs sont insuffisamment connus pour que l'on puisse toujours se prononcer sur leur éventuel séjour à la cour⁶¹, plusieurs anecdotes suggèrent que l'établissement de ce lien pouvait au moins faire l'objet d'une première démarche et d'une acceptation à distance.

Xénophon rapporte ainsi qu'un Perse serait venu trouver Agésilas avec une lettre du Roi lui proposant une relation d'hospitalité (*xenia*) et d'amitié (*philia*). Agésilas aurait refusé la lettre et dit au messenger de rapporter au Roi qu'il ne fallait pas lui envoyer de lettres en particulier (ἰδίᾳ), « mais

(54) Le terme n'est pas courant en ce sens: il a ailleurs un sens linguistique qu'il ne peut guère avoir dans ce contexte, qui pousse à lui donner un sens proche de celui qu'avait μηδίζειν au V^e siècle.

(55) Ainsi, dans ces mêmes *Helléniques* en VII, 1, 34, ou encore dans l'*Agésilas* (VIII, 6; IX, 1; IX, 3, entre autres). On en a vu un autre exemple *supra* (Élien, *V. H.* I, 21).

(56) Par ex., *Xén. Hell.* I, 2, 5: Στάγης ὁ Πέρσης « le Perse Stagès »; III, 4, 10: Σπιθριδάτην τὸν Πέρσην « Spithridatès le Perse »; VII, 1, 39: ὁ Πέρσης ὁ φέρων τὰ γράμματα « le Perse qui portait la lettre ».

(57) Comme le note J. DILLERY, « the charges are patently ludicrous ». Il ajoute même: « These charges, in addition to being grotesquely exaggerated, are in fact more accurately applied to Sparta under Agesilaus, not Thebes under Ismenias » (*Xenophon and the History of his Times*, London/New York, p. 219). Le récit serait donc, selon lui, ironique. Pourtant, il n'est pas si sûr que Xénophon lui-même juge ces accusations grotesques. SCHEPENS, « Timocrates' money... » (*art. cit.* n. 48), rappelle que l'Athénien est systématiquement hostile à Thèbes (p. 1208) et que de telles allégations concordent parfaitement avec sa conviction constamment affichée que l'hostilité à Sparte est imputable à l'argent versé par Timocrate, qui est donc la cause de la guerre de Corinthe (p. 1211). Xénophon précise, du reste, que la défense d'Isménias n'est pas convaincante. Il fait du Thébain un faire-valoir de son héros Agésilas, qu'il donne pour un défenseur des intérêts grecs et un ennemi des Perses, conformément à la propagande de Sparte mais en dépit de ses pratiques. Cf. G. SCHEPENS, « A la recherche d'Agésilas. Le roi de Sparte dans le jugement des historiens du IV^e siècle av. J.-C. », *REG* 118, 2005, p. 31-78, part. 51-60.

(58) Le sens paraît équivaloir ici à celui de ξενίεειν, « accueillir en hôte », également employé au sujet de tel autre Grec reçu par le Grand Roi (Ath. X, 416a, à propos de Timocréon de Rhodes, que l'on évoquera plus bas).

(59) Voir n. précédente.

(60) Sur cette amitié ritualisée et ses codes dans le monde grec, cf. G. HERMAN, *Ritualised Friendship and the Greek city*, Cambridge, 1987.

(61) Si Démarate est le *xenos* de Xerxès aux deux sens du terme, on ignore si ce fut le cas de Phanès d'Halicarnasse. Sur les *xenoi* grecs du Roi jusqu'à l'époque des guerres médiques, voir A. RUBERTO, *Il Gran Re e i Greci. Un dialogo possibile*, Todi, 2009, p. 31-42.

que, s'il se montrait un ami pour Lacédémone et bien disposé pour la Grèce, lui-même serait son ami de toutes ses forces. Si, au contraire, dit-il, il était pris à comploter, "même si je reçois toute une foule de lettres, qu'il ne croie pas qu'il aura en moi un ami". Pour ma part, donc, je loue aussi chez Agésilas ce fait que pour plaire aux Grecs il dédaigna l'hospitalité (*xenia*) du Roi» (*Agésilas*, VIII, 3-4).

Une anecdote similaire est rapportée par Plutarque à propos de Cyrus et de Callicratidas: le premier aurait envoyé au second, en plus de la solde promise à ses troupes, des présents d'hospitalité (*xenia*), que le Spartiate aurait renvoyés «en disant qu'il ne devait pas y avoir d'amitié personnelle entre eux et que l'amitié commune avec l'ensemble des Lacédémoniens valait également pour lui-même» (Plut. *Apophth. Lac.* 222e).

Il n'est évidemment pas facile d'évaluer la crédibilité de ces deux historiettes. La première intervient alors que Xénophon est en train de composer un éloge sans réserves d'Agésilas. Elle est explicitement donnée comme une illustration de la grandeur de sentiments (μεγαλογνωμοσύνη) d'Agésilas et de sa prévoyance (πρόνοια). Le geste et la réplique qui lui sont prêtés sont suspects d'être de pures broderies visant à opposer dans la bouche d'Agésilas patriotisme et amitié privée⁶². Quant au récit de Plutarque sur Callicratidas, il pourrait n'être qu'une variante du précédent, que Plutarque connaissait bien⁶³. Si toutefois l'on admet qu'une telle démarche ait eu lieu auprès d'Agésilas, cela voudrait dire que l'on pouvait devenir *xenos* du Roi sans être allé à la cour ni avoir rencontré le souverain, en signifiant son accord à son messager et en acceptant ses présents d'hospitalité⁶⁴.

Comment donc interpréter l'allégation de *xenia* formulée à l'encontre d'Isménias? Trois possibilités se présentent: ou il s'agit d'une allégation sans fondement, ce qui paraîtrait curieux, vu la rareté de la formulation; ou Isménias a contracté à distance un lien de *xenia* avec le Roi, privilège qui semble étrange, si toutefois on doit le mettre en rapport avec la mission de Timocrate; ou Isménias a séjourné à la cour comme ambassadeur, ce qui lui a donné l'occasion de jouir de l'hospitalité du Roi et de contracter avec lui un lien d'hospitalité.

Cette dernière hypothèse est-elle envisageable? Précisons d'abord qu'il n'est nullement invraisemblable qu'il y ait eu des contacts entre Thèbes et le Roi à une date proche de la mission de Timocrate, par le biais d'une ambassade thébaine envoyée à la cour. L'indice en est donné par le cas parallèle d'Athènes, dont on sait qu'elle envoya une ambassade en Perse en 398/7, ambassade dont les membres furent capturés par le navarque Pharax, puis exécutés à Sparte⁶⁵. Ajoutons que, dans les années qui suivirent immédiatement la venue de Timocrate, entre 394 et 392, les Athéniens envoyèrent auprès du Roi une nouvelle ambassade, qui arriva cette fois à destination et qui en

(62) Le récit est pris au sérieux par J. HATZFELD, «Agésilas et Artaxerxès II», *BCH* 70, 1946, p. 238-246, qui situe la démarche en 362/1, quand le Roi souhaite l'aide de Sparte pour faire face à la révolte des satrapes, à un moment où les autres cités ont déjà exprimé leur refus. P. CARLEIDGE, *Agésilaos and the crisis of Sparta*, London, 1987, p. 201, attribue le refus d'Agésilas non tant au panhellénisme que lui prête Xénophon qu'au fait qu'Artaxerxès n'envisageait pas de remettre en cause l'indépendance de la Messénie. Voir aussi G. HERMAN (*op. cit.* n. 60), p. 159 n. 118, et V. AZOULAY, *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, p. 156.

(63) Plutarque reproduit l'anecdote de Xénophon sur Agésilas dans *Apophth. Lac.* 213e, en des termes très proches de l'original. Sur la manière d'analyser les *Apophthegmes*, cf. J. DUCAT, «Pédaritos ou le bon usage des apophthegmes», *Ktéma* 27, 2002, p. 13-34.

(64) La suite de l'*Agésilas* suggère que le Roi avait envoyé des présents (δῶρα): «considérant qu'il était bon pour la Grèce que se soulèvent contre le Roi le plus grand nombre possible de satrapes, il ne se laissa vaincre ni par les présents ni par la force du Roi pour consentir à devenir son hôte (ξενωθῆναι αὐτῷ)» (VIII, 5). On a vu que Callicratidas se serait aussi vu offrir des *xenia*, ou présents d'hospitalité.

(65) *Hell. Ox.* 10, 1. Sur la date de la navarchie de Pharax (398/7 plutôt que 397/6), cf. P. PORALLA, *Prosopographie der Lakedämonier bis auf die Zeit Alexanders des Grossen*, Breslau, 1913, 2^e éd. complétée par A. S. BRADFORD, Chicago, 1985, s.v. Φάραξ.

revint, l'ambassade d'Épicratès et de Phormisios⁶⁶. Il n'est pas improbable que de telles ambassades aient été envoyées par Thèbes tout aussi bien : l'historien d'Oxyrhynchos insiste bien sur la haine qui animait alors les Béotiens contre Sparte. Du reste, le cas athénien offre un autre parallèle possible : parmi les hommes auxquels Timocrate versa des subsides figurait l'Athénien Épicratès (*Hell. Ox.* 10, 2), celui qui précisément fut envoyé comme ambassadeur à la cour deux à quatre ans plus tard. Si Isménias (1) était bien allé à la cour, ce serait un deuxième cas d'anti-Spartiate approché par Timocrate et envoyé en ambassade en Perse, cette fois pour le compte de Thèbes. Précisons pour finir qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que nous n'ayons conservé aucun (autre) témoignage sur cette ambassade thébaine : songeons que l'ambassade athénienne de 398/7 ne nous est connue que par quelques mots figurant sur un fragment de papyrus (*Hell. Ox.* 10, 1).

Il est temps de revenir à notre propos initial concernant les critères de choix des ambassadeurs thébains à la cour perse. Si l'ambassadeur en Perse est bien Isménias (1), on voit qu'il est, comme Pélolidas après lui, un adversaire farouche et militant de l'entente avec Sparte, ce qui était susceptible de séduire Artaxerxès II dans la première décennie du IV^e siècle. Si cet Isménias (1) est bien devenu le *xenos* du Roi, cela pourrait avoir un lien avec le fait qu'il ait été l'un des destinataires de l'argent de Timocrate, quelle que soit la chronologie relative des deux événements. Surtout, la *xenia* étant héréditaire⁶⁷, cela pourrait contribuer à expliquer le choix de Thessaliscos, petit-fils de cet Isménias (1), comme ambassadeur en Perse du temps d'Alexandre, même si le roi avait entre-temps changé⁶⁸. De ce Thessaliscos⁶⁹, on a déjà dit qu'il était le fils d'Isménias (2), qu'il avait été envoyé comme ambassadeur chez Darius III et que, capturé par Alexandre, il avait été rapidement relâché en tant que membre d'une grande famille. Il nous reste à dire quelques mots de son compagnon d'ambassade, Dionysodoros⁷⁰, qui séjourna comme lui à la cour du Grand Roi avant d'être fait prisonnier par les hommes d'Alexandre en 333.

Arrien précise que, comme Thessaliscos, il fut libéré aussitôt par le conquérant, mais en tant que vainqueur olympique. Cette qualité suppose d'abord qu'il ait été d'un milieu fortuné, comme l'étaient en général les participants aux Jeux olympiques : ainsi que le note H. Van Looy, «exceller dans une discipline sportive quelconque exigeait du temps et de l'argent et était hors de question pour l'individu contraint de travailler pour assurer sa subsistance.»⁷¹ Mais en dehors de cette caractéristique sans doute courante chez les ambassadeurs, les vainqueurs des concours panhelléniques jouissaient d'une notoriété et d'un prestige, voire d'un physique, qui les désignaient parfois pour représenter leur cité⁷², y compris à la cour perse. De fait, Dionysodoros ne paraît pas

(66) Cf. HOFSTETTER, *Die Griechen...* (op. cit. n. 2), s.v. Epikrates, Phormisios. Cette fourchette étroite peut être établie grâce aux données suivantes : Épicratès et Phormisios ne faisaient pas partie de l'ambassade de 398/7, puisque les membres de cette dernière furent exécutés. Du reste, Épicratès était à Athènes quand Timocrate y vint (*Hell. Ox.* 10, 2). Quant au *terminus ante quem*, il nous est donné par le fait qu'Épicratès fut condamné en 392/1 pour son attitude lors d'une ambassade à Sparte, ce qui marqua la fin de sa carrière. On tend donc à dater l'ambassade de 394/3 ou 393/2, peu après la bataille de Cnide. Cf. E. MEYER, *Theopomps Hellenika*, Halle, 1909, p. 53-55 ; F. JACOBY, *FGrHist IIIb. Supplement. A Commentary on the Ancient Historians of Athens*, Leiden, 1954, n° 328 F 149, p. 519 et n. 27 [commentaire à Philochore].

(67) Elle paraît l'avoir été aussi dans les relations d'hospitalité entre Grecs et Perses, si du moins l'on se fie au cas de Ménon, qualifié d'«hôte héréditaire (*patrikos xenos*) du Grand Roi» (Platon, *Ménon*, 78d). Voir, sur ce cas, A. RUBERTO (op. cit. n. 61), p. 39-42.

(68) Quelques cas comparables d'ambassades «héréditaires» sont cités par HOFSTETTER, «Zu den griechischen Gesandtschaften...» (art. cit. n. 2), p. 98-100, et par MILLER, *Athens and Persia...* (op. cit. n. 2), p. 113-114.

(69) Cf. HOFSTETTER, *Die Griechen...* (op. cit. n. 2), s.v. Thessaliskos.

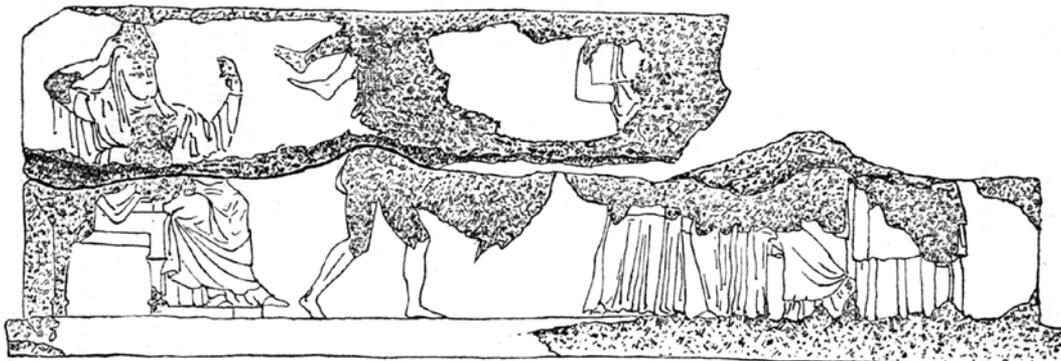
(70) HOFSTETTER, *Die Griechen...* (op. cit. n. 2), s.v. Dionysodoros.

(71) H. VAN LOOY, «Qui étaient les athlètes ? Classe sociale et rang», dans D. Vanhove (éd.), *Le sport dans la Grèce antique – Du jeu à la compétition*, Bruxelles, 1992, p. 130-135, avec bibliographie.

(72) KIENAST, s.v. Presbeia (op. cit. n. 1), col. 533, cite un autre exemple d'athlète qui fut envoyé en ambassade à l'époque classique, Diodoros, «l'ancien coureur de fond», missionné par Chalcis à Athènes, d'après Eschine, *Ctés.* 91.

avoir été une exception : en 367, les Arcadiens avaient envoyé à Suse le pancratiaste Antiochos⁷³, qui avait été vainqueur au pancrace catégorie adultes tant à Olympie qu'à l'Isthme et à Némée⁷⁴. Selon L. Moretti⁷⁵, la victoire olympique d'Antiochos pourrait dater de 400 av. J.-C., soit près de 33 ans avant l'ambassade à Suse : cela donne une idée de la longévité de ce titre de gloire... Autre exemple, toujours parmi les ambassadeurs qui se rendirent à Suse en 367 : Archidamos d'Élis⁷⁶. Xénophon ne précise pas qu'il ait été un athlète, mais, d'après Pausanias, un certain Archédamos d'Élis fut vainqueur olympique à la lutte catégorie enfants⁷⁷, sans doute en 396⁷⁸.

Qu'un roi de Perse ait pu être sensible à de pareils talents semble attesté par le cas de Poulydamas de Scotoussa. Ce lutteur thessalien, qui avait remporté le pentathlon aux Jeux olympiques de 408 et qui était l'un des athlètes les plus fameux de son temps, reçut la visite de messagers de Darius II : en lui faisant promettre des cadeaux, le Roi le persuada de venir se produire à Suse. C'est là qu'en présence de Darius, l'athlète affronta à lui seul trois « Immortels », qu'il tua. Tel est du moins le récit que fait Pausanias au II^e siècle de notre ère, après avoir vu à Olympie l'inscription qui accompagnait la statue de l'athlète – due à Lysippe – et les reliefs qui décoraient sa base⁷⁹. On a effectivement retrouvé sur le site d'Olympie des fragments de reliefs certes endommagés, mais dont l'un représente clairement, devant Darius assis sur son trône, l'athlète en mouvement portant le corps de l'un des Immortels, les jambes en l'air, un corps qu'il s'apprête sans doute à jeter aux pieds du groupe de femmes qui figure dans la partie droite du relief (cf. illustration)⁸⁰. Ces pièces archéologiques, de même que le fragment d'inscription publié plus récemment⁸¹, ne constituent



Poulydamas triomphant d'un Immortel en présence de Darius II. Relief de la base de statue de Poulydamas à Olympie. Dessin de K. Purgold (*Historische und philologische Aufsätze für E. Curtius*, Berlin, 1884, p. 240).

(73) *Xén. Hell.* VII, 1, 33.

(74) Paus. VI, 3, 9. Le périégète dit que cet athlète originaire de Lépréos avait sa statue de vainqueur à Olympie.

(75) L. MORETTI, *Olympionikai. I vincitori negli antichi agoni olimpici*, Rome, 1959, n° 360, qui donne cependant la date pour hypothétique.

(76) *Xén. Hell.* VII, 1, 33-38.

(77) Paus. VI, 1, 3.

(78) MORETTI, *Olympionikai* (op. cit. n. 75), n° 369.

(79) Paus. VI, 5, 7 (l'édition de la CUF [t. VI, livre VI, 2002] est richement annotée par A. JACQUEMIN). Cf. MORETTI, *Olympionikai...* (op. cit. n. 75), n° 348 ; HOFSTETTER, *Die Griechen...* (op. cit. n. 2), s.v. Polydamas ; P. BRIANT, *Histoire de l'empire perse...* (op. cit. n. 35), p. 306.

(80) G. TREU, *Die Bildwerke von Olympia in Stein und Thon*, Berlin, 1897, p. 209-212 et pl. LV, 1-3 (LV, 3 = scène de Suse) ; H. GABELMANN, *Antike Audienz- und Tribunalszenen*, Darmstadt, 1984, p. 80-82, n° 30 et pl. 10 ; P. MORENO et J. MARCADÉ dans P. MORENO (éd.), *Lisippo. L'arte e la fortuna*, Roma, 1995, p. 91-93 (photographie p. 92 ; description détaillée p. 93) ; H. TAEUBER, « Ein Inschriftenfragment der Pulydamas-Basis von Olympia », *Nikephoros* 10, 1997, p. 235-243, spéc. pl. 8/3.

(81) Le fragment d'inscription a été publié par H. TAEUBER (art. cit. n. préc.).

évidemment pas des preuves de la véracité du récit lui-même : elles attestent tout au plus que l'histoire fut ainsi rapportée dès le dernier quart du IV^e siècle av. J.-C, soit trois quarts de siècle après l'événement supposé⁸². Son allure légendaire n'échappera à personne : n'oublions pas qu'en dehors de cet exploit le monument prêtait à l'athlète grec des exploits proprement herculéens, puisque entre autres choses il aurait triomphé d'un lion en le combattant à mains nues, tout comme le héros l'avait fait à Némée. L'affrontement avec trois gardes royaux peut lui-même rappeler le combat victorieux d'Héraclès contre un Géryon à trois corps⁸³. Qui plus est, et en dehors même du parallèle mythologique, tuer des « Immortels » relève de l'exploit paradoxal et, même si Hérodote avait expliqué le sens du terme⁸⁴ et si, comme lui, Pausanias parle en fait de ceux « qu'on appelle » (καλούμενοι) les Immortels, on peut se demander s'il n'y a pas aussi quelque ironie vis-à-vis d'une prétention ridicule de Perses à l'immortalité, prérogative purement divine aux yeux des Grecs, chez qui la même expression (οἱ ἀθάνατοι) désigne toujours des dieux. Pour autant, il n'est pas improbable que les détails de la scène grossissent l'exploit plutôt qu'ils ne l'inventent⁸⁵.

On citait en tout cas d'autres exemples de Grecs censés avoir fait à la cour la démonstration de leurs performances physiques : ainsi, plusieurs décennies avant Poulydamas, Timocréon de Rhodes⁸⁶, athlète vainqueur au pentathlon (ἀθλητῆς πένταθλος) qui mangeait et buvait énormément, fut interrogé, dit-on, par le Grand Roi, chez qui il était reçu, sur ce qu'il advenait de toute cette

(82) Plaident en faveur du dernier quart du siècle non seulement la chronologie de Lysippe et l'étude stylistique des reliefs (MORENO, p. 92), mais aussi l'écriture de l'inscription (TAEUBER, p. 238). P. Moreno et J. Marcadé proposent même d'attribuer la dédicace au Thessalien Daochos II et de dater le monument de 337 av. J.-C. (Daochos fut tétrarque de Thessalie en 337/6). L'argument selon lequel le monument devrait être antérieur à la disparition de Scotoussa en 367 (MORETTI, *Olympionikai...* (op. cit. n. 75), p. 110; TREU, p. 211) ne pèse plus, dès lors que l'on considère qu'il fut sans doute consacré non pas par cette cité, mais par un représentant de la Ligue thessalienne, qui s'efforça d'annexer à son profit la réputation de l'athlète (MORENO, p. 92). Ces nouveaux éléments remettent en cause l'idée que le monument daterait du retour de l'athlète (à la fin du V^e siècle) comme le supposait BRIANT, *Histoire de l'empire perse...* (op. cit. n. 35), p. 306. Dans ce nouveau contexte chronologique, on ne peut s'empêcher de songer à une analogie avec les projets de conquête macédonienne de l'empire perse (TAEUBER, p. 243, suppose que Poulydamas figure en précurseur d'Alexandre, ce qui supposerait cependant une datation un peu plus tardive, entre 337 et 333). Il est en tout cas certain que la scène vise aussi à donner une image comparativement peu flatteuse des Perses : GABELMANN, p. 81, souligne de manière judicieuse que le motif de l'audience royale est subverti par le coup infligé à un garde royal et qu'une telle image serait inconcevable dans l'art perse lui-même. On peut ajouter que l'horizontalité de l'Immortel contraste avec la verticalité habituelle des gardes et de leur lance et l'on est également frappé de voir l'athlète tourner le dos au Roi, tandis que ce dernier porte la main à la tête, signe d'émotion qui contraste avec la posture sereine qu'il affiche habituellement dans l'iconographie achéménide.

(83) La comparaison avec Héraclès est faite par Pausanias lui-même à propos de l'exécution du lion (VI, 5, 5), mais le périégète en fait la motivation de Poulydamas, non le code d'expression de Lysippe. Concernant la scène de Suse, le rapprochement avec Géryon a été notamment fait par TREU, p. 210, et par MORENO, p. 91. J. MARCADÉ privilégie, quant à lui, une autre analogie entre l'épisode et les Travaux : celle avec Héraclès jetant le sanglier d'Érymanthe aux pieds d'Eurysthée (J. MARCADÉ, « À propos de la base de Poulydamas à Olympie », dans J. Chamay – J.-L. Maier (éd.), *Lysippe et son influence*, Genève, 1987, p. 113-124, part. p. 119). On pourrait s'étonner dans ce cas que l'Immortel soit jeté aux pieds de femmes plutôt qu'à ceux du Roi. Mais, d'un autre côté, l'analogie avec Géryon présente un inconvénient concernant l'analyse iconographique : à la différence de l'inscription telle que Pausanias la paraphrase, l'image ne représente qu'un adversaire, et non pas trois.

(84) Hérodote, VII, 83 (en cas de défaillance – mort ou maladie –, chacun des Dix-Mille est immédiatement remplacé, ce qui fait de ce corps de garde royale un ensemble d'Immortels). Voir aussi Héraclide de Kymè F 1 (D. LENFANT, *Les Histoires perses de Dinon et d'Héraclide*, Paris, 2009, p. 267-274). Après avoir été mise en doute, l'explication d'Hérodote a été remise à l'honneur par G. GNOLI, « Antico-persiano *anušiya-* e gli Immortali di Erodoto », *Acta Iranica* 7, 1981, p. 266-280. En l'absence de toute explicitation par les Grecs eux-mêmes, et en l'occurrence par Pausanias, l'hypothèse d'une perception ironique de l'expression « Immortels » ne doit être formulée qu'avec prudence.

(85) L'exploit devrait alors dater de la fourchette 408-404, entre la date de la victoire olympique de Poulydamas et celle de son échec face à Promachos, postérieur à son retour de la cour selon Pausanias (VII, 27, 6). 405/4 est aussi, rappelons-le, la date de la mort de Darius II, dont le règne avait commencé en 423.

(86) Témoignages et fragments de Timocréon : D. A. CAMPBELL, *Greek Lyric*, vol. 4, Loeb classical library, Cambridge-Harvard, 1992, p. 84-97.

nourriture qu'il engouffrait, et se mit à rouer de coups un nombre incalculable de Perses⁸⁷. On rapportait même le cas d'un triple vainqueur olympique au pancrace, Astyanax de Milet, qui aurait été invité à dîner chez Ariobarzanès et qui, pour satisfaire le Perse curieux de voir sa force, aurait brisé une pièce en bronze et en aurait tour à tour tordu et aplati un morceau. Quant au repas des neuf convives de ce dîner, il l'aurait englouti à lui tout seul⁸⁸.

Naturellement, je n'entends pas suggérer que Dionysodoros fut envoyé en ambassade à la cour en vue de s'y donner en spectacle. Mais on ne peut guère douter que les athlètes avaient jusqu'en Perse une certaine réputation; qui plus est, leur physique devait pouvoir faire impression, ce qui n'était pas négligeable dans la représentation que la cité voulait donner d'elle-même. On peut se demander si, du point de vue perse, ce n'étaient pas plutôt des bêtes curieuses, des sortes de monstres exotiques, surtout quand ils étaient encore en activité. Mais il n'en demeure pas moins que, du point de vue grec, avec Thessaliscos et Dionysodoros, dont le prestige ne remontait pas aux mêmes sources⁸⁹, cette ambassade thébaine présentait deux profils complémentaires.

* * *

Si ce qui précède est juste, auraient été successivement en ambassade en Perse, sur trois générations:

1. Isménias (1);
2. Pélopidas;
3. Thessaliscos, petit-fils d'Isménias (1), et Dionysodoros.

Tous quatre étaient de grandes familles fortunées, tout particulièrement Isménias et Thessaliscos, puisque Isménias devint, dans la tradition littéraire, l'exemple même du Thébain richissime, au point que Plutarque citait de concert «Callias le plus riche des Athéniens» et «Isménias le plus fortuné des Thébains» (Καλλίας ὁ πλουσιώτατος Ἀθηναίων καὶ Ἴσμηνίας ὁ Θηβαίων εὐπορώτατος)⁹⁰ – deux hommes dont il est frappant de constater qu'ils furent l'un et l'autre ambassadeurs en Perse. Des considérations pratiques intervenaient certainement dans cette sélection des plus riches à une telle fonction: les ambassadeurs devaient pouvoir faire face aux frais de voyage au-delà de ce qui était éventuellement couvert par le viatique (ἐφόδιον) versé par la cité⁹¹, notamment en cas d'imprévu et de prolongation; ils devaient être assez aisés pour n'avoir pas besoin de travailler et pour pouvoir négliger leur source de revenus pendant un certain nombre de mois. Mais le choix de citoyens riches s'explique peut-être aussi par un souci de représentation, l'excellence sociale étant une source possible de respect pour les ambassadeurs et la cité qui les délègue.

Une deuxième caractéristique des ambassadeurs thébains en Perse, bien établie dans le cas d'Isménias et de Pélopidas, était d'être influents dans leur propre cité: ils avaient la confiance de leurs concitoyens et avaient peut-être contribué à l'envoi de l'ambassade et à la définition de sa

(87) Ath. X, 415f-416a, d'après Thrasymaque de Chalcédoine.

(88) Ath. X, 413a-c, d'après Théodoros de Hiéropolis. Cf. MORETTI, *Olympionikai...* (*op. cit.* n. 75), n° 470, 474, 479, qui situe ces victoires au pancrace en 324, 320 et 316, soit après la chute de l'empire perse. Sur les trois Ariobarzanès connus vers cette époque, cf. W. HECKEL, *Who's who in the age of Alexander. Prosopography of Alexander's Empire*, Oxford, 2006, s.v. Ariobarzanes, [1], [2] et [3], p. 44-45).

(89) On a vu plus haut que, d'après Arrien, ces deux sources de prestige faisaient leur effet sur Alexandre, ce qui nous permet de parler du point de vue grec.

(90) Plut. *Mor.* 527b5.

(91) Sauf erreur, on ne sait rien du versement d'*ephodia* à Thèbes. Sur cette prise en charge des frais de voyage, surtout attestée à Athènes à l'époque classique et parfois donnée au retour seulement, cf. KIENAST, s.v. *Presbeia* (*op. cit.* n. 1), col. 578-9.

mission⁹². La cité ne choisit cependant pas comme ambassadeurs les hommes de tout premier plan, mais plutôt ceux qui tiennent le second rang.

Le cas d'Épaminondas illustre bien ces deux points. Buckler s'est étonné que les Thébains ne l'aient point choisi pour faire partie de l'ambassade de 367, jugeant son absence « perhaps surprising in view of his prestige and oratorical ability »⁹³. Mais les deux considérations qui précèdent expliquent parfaitement bien ce choix. Tout d'abord, si ce que Plutarque dit de la pauvreté (sans doute toute relative) d'Épaminondas a quelque fondement⁹⁴, cela pourrait expliquer qu'il n'ait pas été envoyé en Perse. Mais ce qui importe surtout est son rôle de chef militaire, et Buckler conclut, du reste, à juste titre que l'homme resta sans doute pour défendre son État en cas de besoin. À vrai dire, il est arrivé qu'Épaminondas soit envoyé comme ambassadeur avant et après le congrès de Suse (à Sparte en 371 ; en Arcadie en 366⁹⁵), mais les destinations n'étaient que péloponnésiennes et l'absence restait, sauf incident, d'une durée raisonnable. Il en allait différemment dans le cas d'une ambassade en Perse, où l'on évitait précisément d'envoyer les hommes jugés indispensables⁹⁶.

Mais l'ambassadeur devait aussi inspirer confiance au roi de Perse, dont il lui fallait emporter la conviction. Les liens personnels, la *xenia* et la filiation entre ambassadeurs pouvaient éventuellement jouer un rôle en ce sens. S'il était possible de tirer des déductions d'un nombre de cas si réduit, on aurait même l'impression que le recrutement des ambassadeurs thébains était peut-être plus élitiste et dynastique qu'à Athènes ou à Sparte, où l'on connaît un certain nombre d'ambassadeurs apparemment obscurs par leur naissance comme par leur action. Quoi qu'il en soit, ces liens personnels et familiaux passent néanmoins en second : à la génération 2, c'est Pélolidas qui est envoyé, et non Isménias (2), ou, si ce dernier fut de la partie, du moins Pélolidas domina-t-il la mission au point d'effacer de la mémoire littéraire la moindre allusion à son compagnon.

Plus important que le lien familial était sans doute le prestige personnel, qui pouvait avoir des sources diverses et non exclusives l'une de l'autre : outre le milieu et la fortune, la force physique exceptionnelle, attestée par la victoire aux concours panhelléniques, mais plus que tout, sans doute, les prouesses dans le commandement militaire⁹⁷ et la volonté politique de dresser sa cité contre un ennemi commun⁹⁸, des qualités qui faisaient miroiter aux Perses une collaboration avantageuse – ce qui renvoie somme toute à des considérations très pragmatiques.

Dominique LENFANT
Université de Strasbourg – UMR 7044

(92) Sur cette identité parfois constatée entre rogateur et ambassadeur, cf. KIENAST, s.v. Presbeia (*op. cit.* n. 1), col. 529.

(93) BUCKLER, *The Theban Hegemony...* (*op. cit.* n. 19), p. 152.

(94) Voir *supra* n. 6.

(95) Cf. Népos, *Epam.* (XV), 6, 1-3 ; Plut. *Apophth. Reg.* 193c-d ; BUCKLER, *The Theban Hegemony...* (*op. cit.* n. 19), p. 198 et p. 313 n. 24.

(96) En revanche, ces hommes de premier plan peuvent être, eux aussi, les destinataires privilégiés des générosités perses : c'est à Épaminondas qu'Artaxerxès envoya Diomédon de Cyzique avec quantité d'or pour le corrompre, mais en vain, nous disent les moralistes (Népos, *Épaminondas* (XV), 4 ; Plut. *Apophth. Reg.* 193c ; cf. Élien, *V. H.* V, 5). Sur cet épisode, cf. J. PASCUAL GONZÁLEZ, « Sobornando a los griegos por cuenta de Persia : la misión de Diomedonte de Cícico en Tebas (ca. 368 a.C.) », *Habis* 28, 1997, p. 15-25. Dans le cas présent, le refus d'Épaminondas pourrait aussi expliquer qu'il n'ait pas paru l'interlocuteur le plus susceptible d'être apprécié des Perses un an plus tard – à l'inverse de l'Athénien Épocratès qui, une génération plus tôt, avait été successivement récipiendaire de subsides et ambassadeur en Perse (voir *supra*).

(97) C'est le cas de Pélolidas.

(98) Isménias (1) et Pélolidas s'étaient illustrés dans leur cité comme des adversaires actifs de l'entente avec Sparte, tandis que Thessaliscos et Dionysodoros, dans le contexte où ils vinrent en Perse, ne pouvaient qu'apparaître anti-macédoniens.